



DAAJ/CB

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le



ID : 017-211704150-20200803-20\_2380-AI

## ARRÊTÉ N°20-2380

### DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DONNÉE AUX ÉLUS POUR LA SIGNATURE DES MARCHÉS PUBLICS

**Le Maire de la Ville de Saintes,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-25 du Conseil municipal du 3 Juillet 2020 fixant le nombre d'Adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du Conseil municipal du 15 Juillet 2020 portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les arrêtés de délégations de fonction et de signature données aux Adjoints et à des Conseillers municipaux de la Ville de Saintes,

Considérant la volonté de donner une délégation de fonction et de signature relative aux marchés publics aux élus ayant une délégation de fonction et de signature,

#### ARRÊTE

##### ARTICLE 1:

Sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le Maire, délégation de fonction et de signature est donnée aux élus afin que, chacun dans leurs domaines de compétences, ils puissent prendre des décisions, au sens de l'article L2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales, pour tout marché de fournitures, services et travaux quel que soit le montant.

Au regard des arrêtés de délégation de fonction et de signature données aux Adjoints et à des Conseillers municipaux de la Ville de Saintes, le tableau annexé au présent arrêté présente les domaines pour lesquels chaque élu peut « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » et signer les correspondances, pièces et actes y afférents.

##### ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est notifié à chaque intéressé.

Un exemplaire de cet arrêté sera transmis à Madame la Sous-Préfète et au comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale.

Il fera l'objet d'un affichage et d'une publication au registre des arrêtés ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.

##### ARTICLE 3 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de



Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général des Services de la Ville et le comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

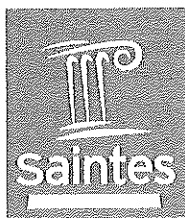
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le **04 AOUT 2020**  
et de sa publication le **04 AOUT 2020**

Fait à Saintes, le **03 AOUT 2020**

Le Maire,  
**Bruno DRAPRON**



et de sa notification le : <b>Madame Marie-Line CHEMINADE,</b> 1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire	et de sa notification le : <b>Monsieur Philippe CALLAUD,</b> 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
et de sa notification le : <b>Madame Evelyne PARISI,</b> 3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	et de sa notification le : <b>Monsieur Ammar BERDAÏ,</b> 4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
et de sa notification le : <b>Madame Véronique TORCHUT,</b> 5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	et de sa notification le : <b>Monsieur Philippe CREACHCADEC,</b> 6 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
et de sa notification le : <b>Madame Charlotte TOUSSAINT,</b> 7 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	et de sa notification le : <b>Monsieur Thierry BARON,</b> 8 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
et de sa notification le : <b>Madame Dominique DEREN,</b> 9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	et de sa notification le : <b>Monsieur Joël TERRIEN,</b> 10 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire



et de sa notification le :  <b>Madame Véronique ABELIN-DRAPRON,</b> Conseillère Municipale	et de sa notification le :  <b>Madame Caroline AUDOUIN,</b> Conseillère Municipale
et de sa notification le :  <b>Madame Martine BUFFET,</b> Conseillère municipale	et de sa notification le :  <b>Madame Véronique CAMBON,</b> Conseillère Municipale
et de sa notification le :  <b>Monsieur Nicolas CARTIER,</b> Conseiller municipal	et de sa notification le :  <b>Monsieur Laurent CHANTOURY,</b> Conseiller municipal
et de sa notification le :  <b>Monsieur Laurent DAVIET,</b> Conseiller municipal	et de sa notification le :  <b>Madame Sophie DEBORDE,</b> Conseillère Municipale
et de sa notification le :  <b>Monsieur Charles DELCROIX,</b> Conseiller municipal	et de sa notification le :  <b>Monsieur François EHLINGER,</b> Conseiller municipal
et de sa notification le :  <b>Madame Delphine GUENON,</b> Conseillère Municipale	et de sa notification le :  <b>Monsieur Günter JEDAT,</b> Conseiller municipal

DATE D'AFFICHAGE : 04 AOÛT 2020

**ANNEXE DE L'ARRÊTÉ 20-2380**

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le




ID : 017-211704150-20200803-20\_2380-AI

ÉLUS DÉLÉGUÉS	ÉLUS POUVANT SIGNER EN CAS D'EMPÊCHEMENT DES ÉLUS DÉLÉGUÉS	DOMAINES DÉLÉGUÉS
<p>CHEMINADE Marie-Line 1ère Adjointe</p> <p>A-20-2311</p>		<p>SUIVI DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX</p> <p>ASSURANCES</p> <p>a. Recours directs</p> <p>b. Courriers aux tiers</p> <p>c. Déclarations de catastrophes naturelles</p> <p>d. Suivi des marchés relatifs aux dommages aux biens, à la flotte automobile, à la responsabilité civile et au risque statutaire.</p> <p>SUIVI GÉNÉRAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE</p> <p>ARCHIVES</p> <p>a. Suivi de la gestion et de la communication des archives</p> <p>b. Bordereaux d'élimination des archives</p>
	<p>CHANTOURY Laurent Conseiller municipal</p> <p>A-20-2339</p>	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Suivi de la gestion du personnel</p> <p>Suivi des évaluations des agents</p> <p>Formations professionnelles et stages</p>
		<p>Mise en œuvre et suivi de la politique de Prévention, Santé et Sécurité au travail</p>
		<p>MOYENS GÉNÉRAUX</p> <p>a. Courriers</p> <p>b. Nettoyage des locaux administratifs</p> <p>c. Achats/Logistique des matériels et équipements</p> <p>d. Astreinte administrative</p>
		<p>SYSTEMES INFORMATION ET TELECOMS</p> <p>a. Informatique</p> <p>b. Informatisation des services</p> <p>c. Développement des réseaux</p> <p>d. Nouvelles technologies</p>
	<p>CALLAUD Philippe 2ème Adjoint</p> <p>A-20-2312</p>	
<p>PARISI Evelyne 3ème Adjointe</p> <p>A-20-2313</p>		<p>APPLICATION DU PLH SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL ET DE L'OPAH-RU</p> <p>GESTION ET SUIVI DES DEMANDES DE SUBVENTIONS RELEVANT DES DOMAINES DE SA DÉLÉGATION</p> <p>PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE</p> <p>GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE</p> <p>ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE :</p> <p>a. Politique liée aux loisirs et au tourisme</p> <p>b. Jumelage et coopération décentralisée</p>
	<p>BUFFET Martine Conseillère municipale</p> <p>A-20-2365</p>	<p>ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :</p> <p>a. Politique et suivi des implantations commerciales de la Ville</p> <p>b. Relations avec les associations des commerçants, hôteliers et restaurateurs</p> <p>c. Lutte contre la vacance commerciale et application de la taxe sur les locaux vacants</p> <p>d. Autorisations d'occupation temporaire du domaine public et réglementation du stationnement et de la circulation dans le cadre de l'organisation de manifestations sur la voie publique</p> <p>e. Autorisations d'occupation du domaine public et gestion des tarifs pour les terrasses et présentoirs</p> <p>f. Foires</p> <p>g. Marchés hebdomadaires</p> <p>h. Salons professionnels</p> <p>PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE</p>



**ANNEXE DE L'ARRÊTÉ 20-2380**

Envoyé en préfecture le 04/08/2020  
 Reçu en préfecture le 04/08/2020  
 Affiché le   
 ID : 017-211704150-20200803-20\_2380-AI

BERDAÏ Ammar 4ème Adjoint  A-20-2314	DAVIET Laurent Conseiller municipal  A-20-2364	ACCOMPAGNEMENT LOGISTIQUE AU MILIEU ASSOCIATIF
		MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES
		PRÊT DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS
TORCHUT Véronique 5ème Adjointe  A-20-2315	JEDAT Gunter Conseiller municipal  A-20-2341	AFFAIRES SPORTIVES Relation avec les associations sportives Organisation et suivi des manifestations sportives Harmonisation des couleurs Mise à disposition des installations sportives aux établissements scolaires
CREACHCADEC Philippe 6ème Adjoint  A-20-2316		ETAT CIVIL
		ORGANISATIONS DES ELECTIONS
		RECENSEMENT
		CIMETIERES
		SERVICE COMMUNAL D'HYGIENE ET DE SANTE
		DÉFENSE INCENDIE Fourniture, pose, entretien, renouvellement des équipements ou ouvrages destinés à fournir l'eau pour la lutte contre l'incendie
		RISQUES naturels et technologiques : - Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) - Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrains (PPRmv) - Plan de Sauvegarde Communal (PCS) - Suivi des études et des travaux - Suivi des procédures d'urbanisme liées au règlement des PPR
		TOUTES MESURES DE POLICE DÉVOLUES À LA COMPÉTENCE DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2212-2 DU CGCT : SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ, SÛRETÉ PUBLIQUES, HORS SALUBRITÉ PUBLIQUE
		SERVICE DE POLICE MUNICIPALE
		APPLICATION DU PLAN VIGIPIRATE
		LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES
		LUTTE CONTRE LES NUISIBLES, LES ANIMAUX DANGEREUX ET ERRANTS, FOURRIÈRE
		RELATIONS ET COORDINATION AVEC LES INSTANCES LIÉES À LA SÉCURITÉ
		MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION
		RÉFÉRENT CDA CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
		POLICE ET RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION, HORS MANIFESTATIONS
		AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC, HORS MANIFESTATIONS a. Permis de stationnement b. Permissions de voirie
		SUIVI DU RESPECT DU RÈGLEMENT DE VOIRIE
		VIABILITE HIVERNALE DE LA VOIRIE
		RÉGLEMENTATION DU SECTEUR PIÉTON ET GESTION DES BORNES DE CONTRÔLE D'ACCÈS
GESTION DU STATIONNEMENT DE SURFACE ET PARKINGS DÉLÉGUÉS INCLUANT LA SIGNALISATION ASSOCIÉE		
SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE HORS ENTRETIEN		
MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DÉPLACEMENT		
ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC		
RELATION AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS		
TOUSSAINT Charlotte 7ème Adjointe  A-20-2317	EHLINGER François Conseiller municipal  A-20-2338	SALUBRITÉ PUBLIQUE
		POUVOIR DE POLICE POUR GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES
		LUTTE CONTRE DÉCHARGES ET DÉPÔTS SAUVAGES
		ENTRETIEN DU MOBILIER URBAIN
		PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC ET GESTION DE LA BRIGADE PROPRETÉ
		GESTION DES ESPACES VERTS
		FLEURISSEMENT DE LA VILLE ET SUIVI VILLE FLEURIE
		DÉVELOPPEMENT DURABLE
		TRANSITION ÉCOLOGIQUE
		TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DATE D'AFFICHAGE : 04 AOÛT 2020

## ANNEXE DE L'ARRÊTÉ 20-2380

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 017-211704150-20200803-20\_2380-AI

BARON Thierry 8ème Adjoint  A-20-2318	DEBORDE Sophie Conseillère municipale  A-20-2325	VOILET SOCIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	
		RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE SECTEUR SOCIAL	
DEREN Dominique 9ème Adjointe  A-20-2319		POLITIQUE CULTURELLE SUIVI DES ASSOCIATIONS CULTURELLES CONVENTIONNEES GESTION DU FOND ARCHEOLOGIQUE ARTISANAT D'ART	
		GRANDS PROJETS ET OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN a. Suivi de l'aménagement des terrains de SURMOREAU b. Suivi des projets d'urbanisme opérationnel PROSPECTIVE TERRITORIALE ET URBANISME PRÉVISIONNEL a. Suivi des procédures d'urbanisme prévisionnel en lien avec la Communauté d'Agglomération (Plan Local d'Urbanisme, Site Patrimonial Remarquable, Règlement Local de Publicité) URBANISME ET DROIT DES SOLS : a. Application du droit des sols b. Arrêtés autorisant et refusant la pose d'enseigne, de publicités, de pré-enseignes AFFAIRES FONCIERES : a. Suivi du Schéma Directeur Immobilier b. Mise en place et suivi des conventions avec l'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine c. Acquisitions et cessions de biens (bâti et non bâti) d. Mise en place et suivi d'une stratégie foncière communale e. Gestion du droit de préemption urbain (préemption et renonciation DPU) f. Numérotation SITE SAINT LOUIS	
TERRIEN Joël 10ème Adjoint  A-20-2320	BERDAÏ Ammar 4ème Adjoint  A-20-2314	POLITIQUE TRAVAUX : ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS (voirie, réseaux, ouvrages d'art)	
		GESTION DU PATRIMOINE MUNICIPAL a. Hors bâtiments historiques b. Hors bâtiments scolaires c. Hors bâtiments et équipements sport et jeunesse ECLAIRAGE PUBLIC a. Relation avec les partenaires et les concessionnaires b. Politique de gestion ARRÊTÉS D'ALIGNEMENT GESTION ET SUIVI DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	
	ABELIN-DRAPRON Véronique Conseillère municipale  A-20-2321		PROCÉDURES DE PÉRILS : ÉDIFICES MENAÇANT RUINE, PARCELLES EN ÉTAT D'ABANDON
	ABELIN-DRAPRON Véronique Conseillère municipale  A-20-2321		COMMUNICATION INTERNE COMMUNICATION EXTERNE GESTION SUPPORTS DE COMMUNICATION DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE MARKETING TERRITORIAL MÉDIATION
	AUDOUJIN Caroline Conseillère municipale  A-20-2322		POLITIQUE SANITAIRE COMMUNALE
	CAMBON Véronique Conseillère municipale  A-20-2323		BATIMENTS SCOLAIRES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
GUENON Delphine Conseillère municipale  A-20-2340		JEUNESSE	

DATE D'AFFICHAGE : 04 AOÛT 2020

## ANNEXE DE L'ARRÊTÉ 20-2380

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 017-211704150-20200803-20\_2380-AI

CARTIER Nicolas Conseiller municipal  A-20-2324		CENTRE SOCIAUX
DEBORDE Sophie Conseillère municipale  A-20-2325		AGENDA 22 : a. Accessibilité des espaces publics et du bâti b. Suivi du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (P.A.V.E.)
DELCROIX Charles Conseiller municipal  A-20-2336	ABELIN-DRAPRON Véronique Conseillère municipale  A-20-2321	POLITIQUE D'ANIMATION ET D'ÉVÉNEMENTIEL : a. Programmation saisonnière b. Contrôle des offres et budgets animation c. Promotion des animations d. Aménagement dédié à l'animation
EHLINGER François Conseiller municipal		SUIVI DU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES ESPACES NATURELS (activité pêche et chasse)
JEDAT Günter Conseiller municipal  A-20-2341		COORDONNATEUR DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DES BORDS CHARENTE  BATIMENTS ET ÉQUIPEMENTS SPORT ET JEUNESSE, HORS BÂTIMENTS SCOLAIRES